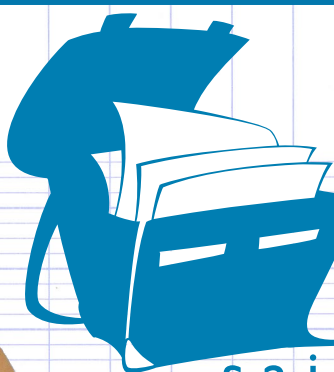
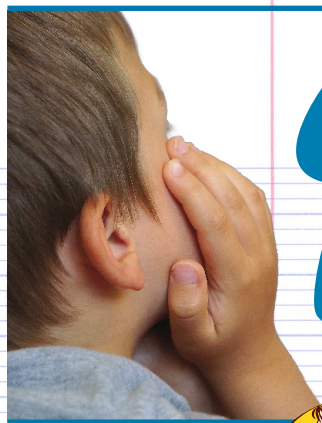




N°8 Juillet 2019

facebook
facebook.com/slb62

twitter
TWITTER@VILLESLB

La lettre

saint-laurent-blangy.fr



L'éducation, notre priorité

Comme chaque année, la ville reconduit son effort financier afin de permettre un apprentissage dans des conditions optimales.

ECOLE	GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN	
	Elémentaire	Maternelle
Fournitures scolaires	4 218,00 €	7 920,00 €
Transport	3 400,00 €	
Pharmacie	150,00 €	
Remise de dictionnaire aux CM2	792,00 €	
Mobilier	3 366,00 €	1 938,00 €
TOTAUX	11926.00 €	9858.00 €



Piscine

Au cours de cette année scolaire, 8 classes de Langevin soit 195 élèves, et 5 classes de Lenglet soit 109 élèves ont pu bénéficier de séances aquatiques. Ces séances ont été financées par la ville à hauteur de 7500,00€ pour les classes allant du CP au CMI, la prise en charge des CM2 étant assurée par la CUA.

Nouveauté : Lors de la prochaine rentrée scolaire il est proposé aux grandes sections des écoles Langevin et Petit Pont de Bois de bénéficier elles aussi de ces séances.



La crèche se met à l'eau

Afin de développer l'aisance aquatique des plus petits, notamment à l'approche des grandes vacances, un partenariat entre la crèche et Aquaréna a permis aux plus jeunes de découvrir les plaisirs de l'eau. Expérience à renouveler !



Points de restauration scolaire :

Tous les établissements équipés pour la rentrée.

Avec les écoles Petit Pont de Bois, Langevin et Capucines et dès la rentrée Lenglet, la ville comptera désormais quatre restaurants scolaires. Terminée la corvée du bus pour aller prendre son repas du midi ! Cet aménagement offrira aussi aux élèves davantage de temps pour se retrouver entre copains copines et ce, pour un véritable temps de pause méridien.



Ce quatrième point de restauration scolaire, d'une surface de 235m², a été pensé dans un souci de maîtrise des dépenses énergétiques. Afin de préserver le bien-être et la tranquillité des enfants un accès livraison indépendant sera accessible via la rue de Versailles



Rappel :

Lors des sorties scolaires, les repas commandés seront systématiquement déduits par le service éducation jeunesse Inutile de vous déplacer en mairie, on s'occupe de tout !

L'étude surveillée

Mise en place en septembre 2017 à l'école Langevin, l'étude surveillée s'adresse aux enfants de CP au CM2 dont les parents souhaitent qu'une aide leur soit apportée dans le suivi de leurs apprentissages. Les enfants pourront en bénéficier de nouveau dès la rentrée prochaine.





Rentrée 2019



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

Accueil des enfants à partir de 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi 24h/sem - Lundi, mardi, jeudi et vendredi

ÉCOLES MATERNELLES LANGEVIN ET PETIT PONT DE BOIS

7h30	8h30	11h45	13h45	16h30	18h30
Garderie	Temps d'enseignement 3h15	Pause méridienne 2h	Temps d'enseignement 2h45	Garderie	

Accueil des enfants à partir de 8h35 le matin et 13h50 l'après-midi 24h/sem - Lundi, mardi, jeudi et vendredi

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES LENGLET ET LANGEVIN

7h30	8h45	12h	14h	16h45	18h30
Garderie	Temps d'enseignement 3h15	Pause méridienne 2h	Temps d'enseignement 2h45	Garderie	

Accueil du mercredi

La ville reconduit son accueil récréatif le mercredi matin et le traditionnel Accueil de Loisirs durant l'après-midi.

Ces accueils se dérouleront à l'école Langevin pour les élémentaires et à l'école du Petit Pont de Bois pour les maternelles.

ACCUEIL DU MERCREDI

Accueil 7h30 à 9h (payant)	9h à 9h15 Entrée	Accueil récréatif (payant)	12h à 12h15 Sortie	12h à 13h30 Restauration, uniquement pour les enfants inscrits à la journée (payant)	13h30 à 13h45 Entrée	Accueil de loisirs (payant)	17h à 17h15 Sortie	Garderie 17h15 à 18h30 (payant)
----------------------------------	---------------------	-------------------------------	-----------------------	--	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------------------

Les inscriptions sont à effectuer en Mairie, auprès du service Education-Jeunesse jusqu'au vendredi 26 août 2019, service auprès duquel vous pourrez également disposer de toutes les informations pratiques liées à l'inscription de votre enfant.

Matin : Accueil Récréatif

Seront admis les enfants, scolarisés et propres, résidant ou scolarisés dans la Commune sur la demande de l'un des parents ou de la personne qui en a la garde.

Inscriptions sur 3 périodes :

Période 1 : du mercredi 04/09 au mercredi 18/12/2019
 Période 2 : du mercredi 08/01 au mercredi 08/04/2020
 Période 3 : du mercredi 29/04 au mercredi 01/07/2020

Tarifs d'inscription (Inscription uniquement à la période) :

Immercurien

- 35€ période 1
- 30€ période 2
- 25€ période 3

Extérieur scolarisé à Saint-Laurent-Blangy

- 70€ période 1
- 60€ période 2
- 50€ période 3

Garderie le matin de 7h30 à 9h

Le mode de paiement et les tarifs seront identiques à ceux appliqués en période scolaire.

Après-midi : Accueil de loisirs

Seront admis les enfants de 3 à 12 ans, scolarisés et propres, résidant dans la Commune ainsi que ceux résidant à l'extérieur de la Commune dans la limite des places disponibles.

Inscriptions sur 3 périodes :

Période 1 : du mercredi 04/09 au mercredi 18/12/2019
 Période 2 : du mercredi 08/01 au mercredi 08/04/2020
 Période 3 : du mercredi 29/04 au mercredi 01/07/2020

Tarifs d'inscription (inscription uniquement à la période) :

Immercurien

- 35€ période 1
- 30€ période 2
- 25€ période 3

Extérieur

- 70€ période 1
- 60€ période 2
- 50€ période 3

Garderie du soir de 17h15 à 18h30

Le mode de paiement et les tarifs seront identiques à ceux appliqués en période scolaire.

